

Lettre du castor

N° 40

Décembre 2009

RÉUNION PUBLIQUE DU 16 NOVEMBRE 2009 A JARGEAU D.O.L.I.G.E. * SHOW : INTOX OU INFO ?



de gauche à droite : Sorgniard - Mériau - Andrieu - D.o.l.i.g.e. - Gibey - Garnier - Lodenet

Photo "La Tribune de Gien"

ceci n'est pas une caricature...

"Réunion d'information" : mais la langue de bois de Loiret.com en trahit les vraies intentions, en parlant de "près de 400 personnes ressorties **satisfaites** ou **rassurées**", et **non "informées"**, du show de propagande destiné à restaurer un meilleur "rapport de forces".

"Réunion apartheid"... La méprisable tentative de mise à l'écart des Mardésiens et du Maire de Mardié, premiers concernés par la déviation qui ne dit pas son nom, trahit la peur de la réalité et la faiblesse des arguments, pour la plupart distordus pour la démonstration !

Le Castor ne lâche rien : vous trouverez ici point par point la réfutation de ces contre-vérités (imprimées, projetées, discourues...) qui leur sont nécessaires pour faire survivre un projet en "coma dépassé", car en vérité dépourvu d'utilité publique avérée, et tout sauf durable !

Tentation d'intimidation ? L'exécutif départemental se laisse aller ce jour là à nous mettre en cause publiquement (allusivement... pour éviter la diffamation ?). Quelques jours après, la maréchaussée s'intéresse soudain à nous... Aurions nous commis un crime illégal de **Lèse majesté** ?



Les communications du Département sur le pont sont "éco-compatibles" graves : elles font à mort dans le "greenwashing". Petit florilège : "un projet respectant le Val de Loire" ... "l'objectif du futur franchissement de la Loire : préserver la nature (...)"... "Strict respect des critères NATURA 2000 et UNESCO."etc. Mais lors du show de Jargeau, l'arène était surchauffée, grâce à une dramatisation volontaire des nuisances ressenties

COPENHAGUE : TOUTE LA PLANETE EN PARLE... MAIS A JARGEAU, MIEUX VALAIT "LA FERMER" SUR CE SUJET !

par certains, et à une exacerbation des sentiments d'insécurité, abusivement généralisés. Dans un tel contexte, parler des nécessaires limitations des trafics routiers qui engagent les français du Loiret comme les autres ; parler des obligations de ne pas

sacrifier la riche biodiversité des milieux naturels de la Loire, ou de préserver ses incomparables paysages dignes du classement au patrimoine mondial, c'était s'exposer à des huées... lesquelles ne dérangeaient absolument en rien aucun des "démocrates" exposés à la tribune du président ! **Derrière tout cela, une volonté inflexible et persistante**, à l'encontre de toutes les vertueuses proclamations, et méprisante des victimes des nuisances, qu'on gave d'illusions : celle d'**ouvrir ce passage**, préalable au grand contournement, **qu'attendent avec impatience transporteurs et logisticiens !**

D.O.L.I.G.E.* SHOW : INTOX OU INFO ?

250 personnes assises, 50 debout ; 10 beaux panneaux noircissant la situation et peignant en rose-vert la déviation ; tribune garnie de notables tous acquis à D.O.L.I.G.E. sauf un ; animateur faussement "objectif", diaporama de la Direction des Routes : un "show" parfaitement huilé... fondé sur deux grosses "ficelles" : 1- gonfler la réalité des trafics et de leurs impacts négatifs, et prédire mensongèrement leurs aggravations, pour exciter les invités personnellement touchés par des nuisances (que l'on s'abstient soigneusement d'atténuer) ; et 2 - ne présenter que les avantages mirobolants attendus d'un projet "indispensable", sans évoquer de manière significative les graves impacts négatifs (sur la Loire, grande oubliée du débat, et sur Mardié, que l'on gomme délibérément du paysage), les coûts exorbitants, les obstacles dirimants qui feront échouer le projet etc. Et surtout, sans reconnaître, pour ceux qui souffrent réellement à titre personnel de ces nuisances, le fait que la déviation, même si elle réussissait quelque peu à délester le trafic, ne les supprimerait en aucun cas... Alors qu'elle en créerait bien d'autres, encore plus graves, y compris pour ces victimes.

(**Témoignage** significatif d'une Gergolienne qui, tout en défendant la déviation, fait pertinemment remarquer qu'elle ne sécuriserait en rien le passage du pont pour des collégiens piétons ou pour des cyclistes ; et qui demande que soit réalisée la passerelle latérale piétons/vélos, réclamée d'ailleurs au Conseil général par le Maire. Réponse : "techniquement impossible", ce qui est manifestement faux. Et "trop cher", ce qui est un comble quand on a engagé 106 M€ ++ pour la déviation !)

Monsieur Loyal (prêt à renvoyer aux opposants des réflexions hors de propos, et distribuant la parole avec équité : l'histoire du Cheval et de l'Alouette...) contrôle habilement les réactions et les débats : il nous a bien fichés dès notre entrée, (d'autant que nous y avons distribué un tract susceptible de troubler les certitudes assénées par les organisateurs aux invités...). Le Maire de Mardié, écarté cyniquement de la tribune comme "non intéressé", mais surtout comme opposant au projet avec ses administrés, est relégué dans la salle : "apartheid" odieux qui situe à son niveau le courage et la grandeur d'âme de celui qui l'a décidé !

(Répétons-le encore, si Darvoy est traversée par la D951 qui supporte des véhicules allant vers le pont de Jargeau ou en revenant, Mardié est traversée par la D960 qui supporte des véhicules allant vers le pont de Jargeau ou en revenant. Aucune différence !)

La "Loire" n'est spécifiquement évoquée qu'une seule fois : par nous ! Il est clair que pour les promoteurs du projet, le grand fleuve sauvage n'est, avec ses protections "qui n'empêchent rien" (**UNESCO et NATURA 2000**), qu'un obstacle de plus à faire disparaître, une gêne à éliminer : aucune considération, pas le moindre souci sincère des destructions irréversibles qu'elle subirait, systématiquement réduites à rien en quelques mots !

Vers la fin, le Président commence à "déraper", accusant implicitement notre association d'avoir comploté en envoyant des lettres de mise en garde à tous les concurrents du PPP (**faux**), lettres soi-disant "qui m'injurient une fois de plus" (**faux** : ces lettres, purement informatives, sont à la disposition de qui veut vérifier l'inanité de cette assertion !)

Au total, il ressort de cette "grand messe" que le Département, alors qu'il continue aveuglément à promouvoir la venue de camions et de logistique, instrumentalise à l'envi les légitimes plaintes des citoyens victimes d'une civilisation urbaine et routière qu'ils n'ont pas vu venir : tromperie majeure, puisque, motivé en réalité par le développement du routier, il prépare la mutation définitive du rural en banlieue inhumaine ! La sauvegarde de la Loire repose donc plus que jamais sur la continuité et la force de notre mobilisation.

Tract de l'Alliance Val de Loire distribué à l'entrée ; communiqué de presse de MARDIEVAL ; communiqué de presse de Thierry Soler ; Article de la République du centre du 17 novembre 2009 sont tous disponibles sur le site du Castor énérvé : <http://le-castor-enerve.fr/hier.html#haut>



MERCI AUX MILITANTS ACTIFS DE MARDIEVAL ET A CEUX DE L'ALLIANCE VAL DE LOIRE qui se sont déplacés en bon nombre à Jargeau afin de témoigner, devant une salle composée "sur mesure" par les organisateurs, de notre existence et de nos droits... De notre droit à la vérité des faits et au respect de la déontologie dans la gestion d'un projet public.
MERCI ÉGALEMENT AU MAIRE DE MARDIÉ pour avoir contré avec humour l'ostracisme de l'exécutif départemental et certains comportements voyous de la salle.

Mondialisation : D.O.L.I.G.E. succède au Président du Conseil Général

Dans un entretien privé avec le président de MARDIEVAL, le chef de l'exécutif départemental a avoué qu'il était très affecté de voir son nom propre utilisé, parfois même accompagné de son prénom, dans des contextes où seules ses modestes fonctions à la tête de l'exécutif départemental étaient en cause. Dont acte : nous essaierons désormais de n'utiliser que des désignations périphrasiques (le président élu du Conseil général du Département du Loiret, Chef de l'exécutif départemental ou **P.E.C.G.D.D.D.L.C.D.E.D.**) ou pataphysiques (le **Décideur non décisionnel**), ou mondialistes (**Department of Loiret Institution General Executive, ou D.O.L.I.G.E.**). Tiens, ce dernier acronyme nous paraît particulièrement pertinent à l'heure où notre identité nationale, marquée par nos responsabilités planétaires face aux exigences de la préservation de l'environnement, doit être de plus en plus celle de "citoyens du Monde", d'un monde où l'on ne s'entend plus que dans la langue anglaise !

Dans l'Annexe (pages 5/6) nous réfutons à peu près tout ce qui a été entendu ou affiché comme contre-vérités lors du show. Mais les **non-dits** aussi peuvent être énormes... ou 100% contradictoires avec les dits!

Silences et contradictions : **la partie immergée de l'iceberg**

- Le Département proclame que l'opération est lancée, et qu'elle va se faire selon un calendrier affiché. Mais devant la Justice, il fait rejeter les recours au motif qu'il n'aurait pris aucune "décision décisionnelle" !

- ° La Direction des Routes dispose maintenant de ses propres **comptages qui enregistrent la baisse des trafics sur le pont** et sur les RD concernées. Mais le Département continue à affirmer contre toute évidence que les trafics croissent et vont atteindre les valeurs des projections des études censées "justifier" le projet.

- Le mot "Loire" semble aussi prohibé que celui de "Mardié", et on ne parle que du **respect, jamais des atteintes à l'environnement**. Or le Département dénie pour la n^{ème} fois l'expertise des Naturalistes Orléanais (V2 seul envisageable) en prétendant mensongèrement que le tracé V2bis choisi serait "le plus respectueux de l'environnement".

- Les injonctions de Bruxelles d'avoir à "**reconsidérer le projet**" ne figurent nulle part. On se contente de ressasser pitoyablement "NATURA 2000 n'empêche rien... on compensera", ce qui est parfaitement insuffisant alors qu'on a délibérément violé les conclusions de l'EIE. Et que le grand contournement n'existe pas, bien sûr...

- **Zéro bus Ulys** pour transporter les salariés des industries de Saint Denis depuis La Source et les villages du sud de la Loire : or chaque bus pourrait économiser 30 voitures à occupant unique ! Une illustration de l'absence volontaire de recherche d'alternatives, alors que les Lois Grenelle I et II, après l'Europe, en font obligation.

* **Le tout récent "gimmick" de la "bande des ponts" : pont de Jargeau = N 60 = dangerosité absolue !**

Selon D.O.L.I.G.E. et Cie, le pont de Jargeau verrait passer autant de camions et de voitures (15 500 /j.) que la N60... qui pourtant est à quatre voies. OOOOuuuh, la grosse ficelle ! Là où la N 60 passe des trafics de cet ordre, elle n'a que deux voies... Et là où il y en a quatre, il passe plus du double de véhicules !

Autre arnaque, celle du trafic qui saturerait une "deux voies" : 12 000 V/jour (ou 8 000, selon les déclarations). Donc le pont serait hypersaturé. Sauf que cette "norme" n'est valable que pour des trafics "en rase campagne" circulant à 90 km/h, la sécurité forçant à garder des écarts importants. Dans un contexte urbain où les véhicules circulent à 30 km/h ou moins, les débits passants sont très largement supérieurs. Et la dangerosité d'un camion n'est plus du tout la même à 10 km/h qu'à 90 km/h, d'accord ?

Et l'idée de la voiture électrique ? Venue du haut, elle leur sert paradoxalement à justifier qu'il faut continuer à faire des routes puisque, les bagnoles ne polluant plus, on continuera à en abuser. Au lieu de reconnaître que cela va réduire les nuisances de bruit et de pollution... et le besoin de détruire le Loire !

"APOCALYPSE NOW ! " ... EN "LIVE" A CINÉ-JARGEAU

RD 921 - DÉVIATION DE JARGEAU/SAINTE-DENIS-DE-L'HÔTEL
Un axe saturé qui perturbe la vie locale

Un trafic important

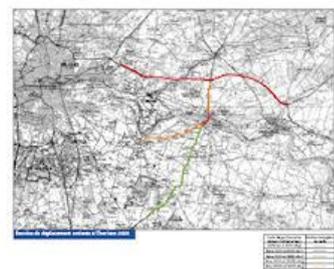
- Espérance : valeur de la RD 921
- Sur le pont de Jargeau, ce sont :
o de 2 000 véhicules de 8 à 9 h
o de 2 400 véhicules de 17 à 18 h
en moyenne 2 000 véhicules/jour entre 7h et 19h

La capacité d'une route à 2 voies est de 8 000 véhicules/jour. Au-delà, la gêne est notable. Entre 12 000 et 15 000 véhicules/jour, il y a saturation de l'axe.



2010-2025 : aggravation de la situation

En raison de l'agrandissement de la demande, les projections prévoient une augmentation sensible du trafic dans les années à venir.



Le troisième panneau sur une série de dix



Sécuriser la mobilité
www.loiret.com



Si un citoyen venu d'ailleurs s'était égaré dans la salle de l'Echo ce soir là, il aurait pu penser que cette "assemblée de crise" s'empoignait pour tenter de résoudre un drame incommensurable, de pallier à une situation horripilante... qui sait, après un "tsunami" ?

Notre Annexe montre que **tous les "constats" mis en scène étaient biaisés, tordus, pour dramatiser des situations hélas trop "ordinaires" !**

Cela va de gros mensonges délibérés (augmentation du trafic au lieu de baisse) à des chiffres avec décimales inférieures aux marges d'incertitude ; en passant par des oublis de fondamentaux (celui des destructions irréversibles des milieux et paysages), ou des dénis cyniques malgré les évidences (EIE des N.O., injonctions de Bruxelles).

Quand le CG45 éprouve besoin d'exacerber le sentiment d'insécurité et la conscience des nuisances, il a une visée précise : transformer des phénomènes de société, très généralisés, qui appellent des solutions politiques et sociétales, en agressions personnelles sur fond de drames mortels, dont le Président providentiel et son projet magique pourraient vous exonérer.

Ainsi, on trouvera toujours sans mal un jeune père pour s'indigner que son baby, avec son petit vélo, doit attendre dix minutes (deux en réalité) au bord de la RD 960 951 pour traverser avec son papa sans se faire écraser menu. Mais on ne saura que rarement rendre les villes "urbaines" et sûres !

Tout cela, dans un but unique : tenter de justifier une solution prédéfinie dont plus aucun des fondements ne tient encore la route !

Les éléments de justification du choix de variante ou de description du projet souffrent des mêmes accumulations d'affirmations... pour le moins contestables : choix de tracé absolument injustifiable, profil en travers élargi depuis le vote et permettant quatre voies, planning et estimations intenable, avantages attendus outrageusement surestimés ou bidonnés, engagements vertueux mais non crédibles puisque déjà violés, abandon au privé sans justification légale sérieuse...

Sur les panneaux, un seul "aveu" de critère négatif : "le tracé V2 bis, bien que plus onéreux..." : pour mieux cacher pour V2bis les tricheries sur la géologie et sur les incidences sur NATURA 2000, sans nul doute !

Espérons que pour une (hypothétique) EUP, le Préfet, lui, se porterait garant de la sincérité des annonces et des données présentées...

Enfin, l'exécutif départemental doit cesser de se défaire sur les opposants de ses responsabilités. En septembre 1999, Maires et associations s'étaient accordés sur un tracé "grand Est"... par la suite soigneusement dénigré, oublié dans les "comparatifs". Il faut le dire pour tous ceux qui subissent des nuisances effectives : si le président du Conseil général avait accepté de se ranger au consensus, une déviation fonctionnerait sans doute entre Châteauneuf et Saint-Denis-de-l'Hôtel-Jargeau, atténuant peut-être leurs maux. En partie, car une fois de plus, l'essentiel du trafic est local et subsisterait toujours.

Fiche du Castor N°10 : <http://le-castor-enerve.fr/pdf/091015fiche-du-Castor10.pdf>



25^e épisode Spécial La Fontaine-Doligé : "Les animaux (ligériens) malades de la peste (camionesque et routière)"

Si Jean de La Fontaine avait assisté à la réunion publique du lundi 16 novembre à Jargeau, il aurait malheureusement pu vérifier l'attristante constance de la nature humaine décrite dans ses fables.

« Selon que vous serez puissant ou misérable, les jugements de cour vous rendront blanc ou noir »

Mesdames et Messieurs, voici le décor :

-A la tribune : le lion et sa cour

- Dans la salle : la foule des animaux malades de la peste

Je traduis : la peste représente les flux de camions dont les animaux veulent se débarrasser.

« J'és ne mourraient pas tous mais tous étaient frappés...

Le lion tint conseil... Que le plus coupable de nous se sacrifie il obtiendra la guérison commune.

Pour moi, (dit le lion) satisfaisant mes appétits gloutons, j'ai dévoré force moutons... Est-ce un péché ?

Non, non, vous leur fîtes, Seigneur, en les croquant, beaucoup d'honneur (dirent le renard, le tigre, le loup, l'ours....) »

Je traduis : je me suis bien empiffré d'espaces, de routes, de zones logistiques, industrielles et commerciales, j'ai bien détruit mes campagnes et forêts, mais tout cela était pour le bien-être du peuple.

« Et ...les flatteurs d'applaudir. On n'osa trop approfondir »

Je traduis : la foule ne voulait pas trop savoir comment et pourquoi les camions arrivaient dans cet endroit, ni ce qui allait se passer plus tard ... Il y en avait même qui venaient d'acheter une maison sur la départementale et qui découvraient qu'elle était bruyante !

« L'âne vint à son tour, et dit : j'ai souvenance.... qu'en un pré...la faim, l'herbe tendre..... je tondis de ce pré, la largeur de ma langue....

A ces mots, on cria HARO sur le baudet. Ce pelé, ce galeux, d'où venait tout leur mal. »

Je traduis : le voilà, notre responsable ... le maire de Mardié (et ses concitoyens, ses alliés), celui qui a de la verdure et qui ne veut pas qu'on lui balance nos déchets c'est à cause de lui qu'on a tous ces camions Hou !!!!! Hou !!! EGOÏSTE !!!!!

« Rien que la mort n'était capable d'expier son forfait : on le lui fit bien voir. »

Je traduis : ce n'est pas normal, qu'un âne soit plus intelligent qu'un lion. On va lui faire la déviation et le pont sur son territoire, pour qu'il ait encore plus de nuisances que les autres, pour lui faire comprendre QU'J'CI EST LE CHEF.

Morale actualisée : Quand on a un gros sac poubelle de déchets dont on veut se débarrasser, il suffit de les balancer chez le voisin.

Si celui-ci se rebiffe, il suffit de faire venir la foule pour le tuer dès qu'il ouvre la bouche, et de le soumettre (lui et ceux qui défendent la même cause) à la vindicte populaire ...

ET LE TOUR EST JOUÉ !

Le coup de colère est de
Sylvie David-Rousseau

Le dessin est emprunté à
Aurello

de gauche à droite :

- Sorgniard - Mériaux

- Doligé

- Andrieu

- Gibey

- Garnier

- Charron

association MARDIEVAL

Valorisation des patrimoines et défense des habitants de Mardié

Siège social : Mairie de Mardié - 105 rue Maurice Robillard 45430 MARDIE

Site internet : <http://le-castor-enerve.fr> Contact : le-castor-enerve@orange.fr

ceci est une caricature...



- A la tribune du président

M. Garnier, Maire de Saint-Denis-de-l'Hôtel, se plaignant des deux départementales qui traversent sa commune, accuse Châteauneuf d'y faire passer un maximum de camions !!!

"Ces six entreprises viennent de m'envoyer des documents qu'elles ont reçu d'une association. (...) contrairement aux règles des marchés (...) je ne sais pas comment ils se sont procurés les six noms..."

"... ils m'injurient une fois de plus en disant que je leur mens, que je leur raconte des histoires (N.D.L.R. : aux six groupements du PPP)"

"Le maire de Chécly m'a dit j'ai des problèmes de saturation parce que tous les gens de Mardié quand ils rentrent chez eux passent par Chécly"

Ahurissant : SDH est le plus gros pôle industriel de l'est Orléanais, qui génère le plus de transports par camions et de liaisons domicile/travail ! Le fort trafic D960 Est justifiait la déviation Est...

Cinq seulement ont reçu le courrier visé. Aucun besoin d'"indiscrétion" pour les identifier : violations de propriétés privées, questionnements directs ou même propositions incongrues de leur part ont suffi à lever le "secret".

Les lettres envoyées aux entreprises, purement informatives, ne parlent qu'une seule fois du Sénateur, comme promoteur du PPP au Sénat ; et ne comportent aucune assertion de mensonge.

Aucun document statistique pour valider ce type d'assertion, qui de toute façon a sa réciproque (Chécly 8000 habitants, Mardié 2500 !)

SDH, champion du NI MBY- I NBY, encaisse un max de T.P. : qu'elle la reverse pour indemniser les nuisances ?

La consultation PPP serait-elle confidentielle ? **La transgression n'est pas de notre fait**, mais celui des "partenaires" potentiels. Ça promet !

Laissons le président parler de mensonges, d'intérêts personnels et de Procureur : si c'est lui qui le dit...

Semer la zizanie entre communes et stigmatiser Mardié : c'est de la Grande Politique !

- Sur les trois panneaux P1 P1bis P2

Un trafic important "Equivalent à celui de la RD 2060 (ex N60)" "qui pourtant est à quatre voies", a surenchéri M.Doligé à la tribune !

"La capacité d'une route à 2 voies est de 8500 v/j. Au delà, la gêne est notable. Entre 12 000 et 15 000 v/j, il y a saturation de l'axe"

Aggravation de la situation "...les projections prévoient une augmentation sensible du trafic dans les années à venir" ou "Les faits sont incontestables. Un trafic, en augmentation constante, de plus de 15000 véhicules/jour sur le pont de Jargeau" (Loiret.com)

Le trafic intra-muros "... 48 tonnes de CO2 seront produites en 2015 le long de cet axe" "Nuisances sonores : Ce trafic (...) fait l'objet d'un plan de gestion du bruit..."

Itinéraires difficiles pour accéder aux services publics "26 ERP sont situés sur la traversée des itinéraires (des 3 départementales) dont 6 écoles et un collège etc."

Un trafic source d'accidents "(...) accidentologie importante : en 10 ans, 57 accidents se sont produits, faisant 5 morts et 35 blessés graves"

Conclusion "Le Conseil général du Loiret en accord total avec les communes directement concernées a décidé de réaliser une déviation de l'itinéraire actuel"

* La "tangentielle" supportait de 22 900 à 52 300 v/j sur ses tronçons à quatre voies à 110 ou 90 km/h. Rien à voir avec les 15 300 v/j à 50 à 30 km/h !

* Ces données normatives ne sont valables que **pour des routes en rase campagne** où l'on circule à 90 km/h. Le potentiel de trafic est bien supérieur avec des vitesses "urbaines".

° Au contraire, plus que contestable : délibérément faux ! La Direction des routes ne peut plus cacher ses propres comptages qui montrent :
- une très faible croissance qui ruine les projections à 2,5% des études, jusqu'en 2007.
- une baisse en 2008... Bientôt celle de 2009.

Projection sur données de trafic fausses, aucune localisation précise de ces émissions. idem : aucun chiffre attestant d'une exposition au bruit "hors normes", notamment en ville.

Le plan infirme d'évidence ces affirmations. Une seule petite école sur l'itinéraire des RD 921/951 à Jargeau, pas le collège. I solerait-on, avec la déviation, les 26 ERP du trafic local ?

De quel trafic parle-t-on ? Du seul (et faible) trafic "étranger" à toute activité locale des bourgs ? De quelles localisations ? (traversée de Férolles et rues de Sandillon, où on va chercher un mort !!) De quelles causes, de quelles responsabilités ? En quoi ce taux d'accidents serait-il supérieur à la moyenne ?

En tous cas, l'étude Gaudriot de 2005 fondant le vote pour le V2bis ne faisait état, elle, d'aucune accidentologie particulière.

... Et en désaccord absolu avec les communes **prioritairement concernées** comme Mardié et Darvoy. Encore faudrait-il rappeler comment on a "retourné" les communes qui s'y opposaient !

* **Dernier "gimmick" scandaleux mis en avant par le président pour créer et soutenir l'angoisse de l'insécurité !**

* L'affirmation resassée d'un "engorgement du pont de Jargeau" fait rigoler tous ceux qui ont vécu en ville !

° **C'est la "justification" N° 1 du projet qui tombe à l'eau !** D'où le déni invraisemblable qui persiste, et la surenchère sur les autres "arguments"... (insécurité, pollution, bruit)

Ca fait "mode", ça fait peur... mais ça ne veut rien dire !
Le projet d'étude d'impact confirme la vacuité du thème.

Cet argument particulièrement débile quand on fréquente ces lieux n'est là encore que pour créer la peur.

Jouer sur "le drame pour les personnes et leurs familles" devient particulièrement odieux. Il faudra nous donner tous les détails justifiant l'imputation spécifique à la traversée des trois RD de tous ces accidents : nous en avons identifié qui sont très clairement "hors-sujet" !

Méprisable démocratie féodale : n'ont droit à l'existence (et à la parole) que ceux qui se couchent.



- Sur les sept panneaux P3 à P7

Une analyse exhaustive des fuseaux

"Toutes les solutions envisageables ont été étudiées..."

Aucune alternative au franchissement n'a été prise en compte : cela disqualifie le projet.

- "9è tracé" (RdC du 9/09/1999) :

Le seul fuseau 100% consensuel proposé par les Maires et les assocs en 1999 a été "boycotté" malgré l'engagement du Président.

- L'hypothèse du pont de l' AggLO est totalement absente du projet d'étude d'impact.

Il faut le dire pour tous ceux qui pleurent sur leur sort : si on avait pris en considération ce tracé "grand est" de 99, il y aurait probablement depuis plusieurs années une déviation fonctionnant entre Châteauneuf et S.d.H. -Jargeau.

"L'étude inclut l'hypothèse du cinquième pont urbain".

"Le CG45 a donc retenu le fuseau Ouest (...) en raison de ses atouts fonctionnels et **financiers**"

Arnaque dans le comparatif des coûts : les fuseaux Est surchargés d'un raccordement à la RD951, le fuseau Ouest exonéré du sien à la RD 960 Est !

Estimations sans aucune fiabilité, ignorant notamment les surcoûts de fondations dans les karsts au droit de Latingy.

" Sur la base de différents critères, le tracé **V2bis**", bien que plus onéreux, se présente comme le **plus favorable** : (...) et il **préserve le milieu naturel**".

Sur tous les critères déterminants, V2bis était en vérité le moins favorable. Il a fallu neutraliser les conclusions des géologues et inverser scandaleusement les conclusions des naturalistes pour oser dire le contraire. **Monstrueux déni des atteintes au milieu naturel... "invisageables" !**

La manipulation ultime, pour obtenir le vote attendu, est aussi la plus énorme : **les inversions des conclusions d'experts constituent une tache parfaitement indélébile !**

Construction d'une route classique

"chaussée à 2 voies de 3m50 ; zone de sécurité de chaque côté de 7 m de large". Le schéma représente une plateforme de 26m (telle que modifiée en C.R.I. le 10 février 2009).

Le 10/02/09, on est passé de 23,50 m à 26 m. Pourtant, dans 23,50 m, on avait prévu des sections à 3 voies... et on pouvait déjà imaginer un passage à 2x2voies (RCEA-RN145 dans l'Allier). Mais, **au même prix...** pourquoi se gêner ?

La découverte soudaine des recommandations de sécurité de l'ARP - qui datent seulement de 1994 - ont bon dos pour... préparer l'avenir ?

Franchissement d'obstacles naturels "La levée : la route franchira la levée à niveau et s'y adossera"

Faux : la route s'adossera à la levée et la suivra dans le lit majeur avant de la franchir à niveau (confirmé par le plan affiché).

Disposition scandaleuse concédée à Darvoy : **risques majeurs de pollution du fleuve.**

Un trafic divisé par deux sur le pont "...réduction massive du trafic sur les itinéraires déviés."

Faux : tous les précédents étudiés montrent que le doublement ne réduit le trafic d'origine que du quart ou du tiers... ne supprime pas les saturations... tandis que le trafic total fait un bond.

Voir l'A 77... et l'A 19 ! Pourquoi le trafic local, très majoritaire, s'évaporerait-il soudainement ?

Des économies d'énergie "... baisse de l'ordre de 6%... gain estimé à 380 000 Euros par an".

Bases de calcul non valables + marges d'incertitude = estimation n'importe quoi !

Copenhague appréciera ! Pont amorti en 279 ans...

Retour à une durée normale de trajet "... gain d'au minimum 10' en heure de pointe".

Bases de calcul non valables + marges d'incertitude = estimation n'importe quoi !

Tout ça pour ça ?

La pollution réduite "... baisse de 6,5% du taux de CO2... économie globale de 110 000 E par an".

Bases de calcul non valables + marges d'incertitude = estimation n'importe quoi !

Copenhague appréciera ! Pont amorti en 964 ans...

NATURA 2000 "Le Conseil général du Loiret s'engage par la réalisation de l'étude réglementaire d'incidence NATURA 2000"

Déni récurrent : cette E.I.E. a déjà été livrée en 2005 par les N.O. Et ses conclusions - tracé non envisageable - ont été inversées et donc violées.

Toute tentative de réformer les conclusions des N.O. ferait scandale

Patrimoine mondial UNESCO "Le projet doit s'insérer dans le paysage du Val de Loire..."

... Mais il semble incapable de le faire, puisque encore ici, aucune simulation n'est présentée !

Ni au stade des comparaisons, ni jamais...

Le PPP : une réponse à la complexité du projet. (UNESCO, hydrologie, géologie, NATURA) **Le meilleur pont au meilleur prix (...).**

Complexité prétexte, mais difficultés réelles aggravées par la gestion désastreuse du projet ! De 42,2 à 106 000 000 Euros : PPP à prix cadeau.

La coûteuse privatisation du projet vaut avec d'impuissance de l'institution !

- Propos de comptoir et langue de bois

Michel Guérin, après avoir regardé le tract distribué à l'entrée : "Ah, c'est les écolos ! Je les aime autant que des pingouins ! Ça va me servir de papier hygiénique."

Notre distributeur du tract lui en propose deux autres en lui disant : "Dans ce cas, vous devriez en prendre au moins trois..."

Ce grand républicain n'a évidemment aucun intérêt personnel en jeu dans ce dossier...

"Un projet complet confié à une équipe pluridisciplinaire" (Loiret.com)

Enorme blague, puisque le PPP consiste justement à tout confier à un "bétonneur", un "major du BTP" qui redistribue à ses filiales et affidés, fait le prix et commande l'architecture !

Le Patrimoine mondial UNESCO mérite mieux que cet affairisme néo-libéral